

ATELIERS ET TARIFS

Danse africaine accompagnée de percussionnistes, à Ancenis.

- ❖ COURS du JEUDI (19H-20H30) avec DONALDE BITEMO----- 10€ adhésion + 225€ = 235€
- ❖ COURS du MERCREDI (20H30-22H) avec AWA SORHO -----10€ adhésion + 225€ = 235€

*Adhésion individuelle : 10 €, ou familiale : 15 €. Elle est obligatoire pour accéder aux activités de l'association et n'est pas remboursable.

Le premier cours de septembre est un cours d'essai. Venir en tenue souple et avec sa gourde.Lieu

: Ancenis (salle précisée en septembre)

Ces ateliers ont pour objectif la création d'un spectacle présenté en mai/juin par tous les adhérents (gala, fêtes de la musique locales). Par ailleurs la présence de chacun est vivement souhaitée pour les quelques événements organisés par l'association pour assurer sa pérennité.

INSCRIPTIONS ET RÉ-INSCRIPTIONS

Par HELLOASSO

L'adhésion est réglée en ligne dans sa totalité.

Par mail : katoyiougue.contact@gmail.com

En joignant ce bulletin d'inscription complété et en réglant le montant de vos cotisations par virement

Association Katoyiougué **IBAN FR76 1027 8360 0300 0108 4610 175**

Pour toutes demandes de règlement en plusieurs fois, veuillez contacter l'association par mail.

Les ré-inscriptions sont prioritaires. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée, en fonction du nombre de places restantes à l'issue des ré-inscriptions

INSCRIPTION / ENGAGEMENT

La présente inscription prendra acte à la fin du premier cours en septembre, sous réserve du nombre d'inscrits et de la satisfaction de ce cours d'essai pour les nouveaux adhérents. À partir du deuxième cours suivi, l'adhérent s'engage pour l'année entière.

RÈGLEMENT

Le règlement total s'effectue en début d'année, au choix : en 1 virement (voir IBAN indiqué au recto), en espèce à l'inscription, par courrier en 1 chèque (encaissé au 1er octobre), ou en 3 chèques encaissés le premier jour des mois d'octobre, janvier et avril.

Pour d'autres modalités, s'adresser au bureau de l'association.

RÉDUCTIONS

- À partir de 2 ateliers dans une même famille, une réduction de 10% est appliquée sur la cotisation totale (hors adhésion).

- L'association Katoyiogué participe au dispositif « Chéquier jeunes » qui offre une réduction de 20% pour les collégiens résidant à Ancenis saint Géréon.

- Réductions en fonction du quotient familial auprès de la mairie.

RESPONSABILITÉ

L'association engage sa responsabilité uniquement sur les horaires des ateliers.

En dehors de ces horaires, les mineurs sont sous la responsabilité des parents.

L'association décline toute responsabilité envers un adhérent mineur qui ne se

présente pas à l'atelier. Les parents s'engagent à accompagner leurs enfants mineurs jusqu'à la salle de l'atelier de danse ou de percussions, et à venir les chercher à l'heure dans la salle. Le professeur ne peut en aucun cas s'absenter de la salle pour accompagner un enfant et laisser les autres seuls.

L'association Katoyiogué, représentée par ses membres du conseil collégial, se réserve le droit d'exclure des élèves perturbant trop les ateliers.

CALENDRIER

Le calendrier des séances (29 dans l'année pour les ateliers hebdomadaires) sera remis à chaque adhérent en début de saison. Des stages de danse, de percussions ou d'éveil musical parents-enfants pourront être organisés en supplément au cours de l'année. Ces ateliers complémentaires ne sont pas compris dans les cotisations.

Événements de fin d'année : chaque adhérent s'engage à être présent et à participer au gala de fin d'année, aux fêtes de la musique locales, et aux événements organisés par l'association, occasions de partager un bon moment et de faire connaître l'association pour assurer sa pérennité.

Afin de ne pas gêner le bon fonctionnement de l'atelier, les adhérents sont tenus de respecter les horaires.

ABSENCE

D'un adhérent : Au delà d'un mois d'absence consécutif, un remboursement partiel peut être obtenu sur justificatif médical.

D'un professeur : une séance annulée sera reportée, sauf cas exceptionnel.

Les séances annulées en cas de force majeure ne sont pas remboursables.

Nom Prénom

Date de naissance / / Nombre de personne(s) de la famille inscrite(s) à l'association

Adresse

Code postal Commune

Téléphone Adresse mail (en majuscules)

Comment nous avez-vous connus ?

Selon la loi de protection des données privées, l'association Katoyiogué s'engage à ne pas communiquer ces données.

- Je déclare avoir pris connaissance de la fiche d'inscription recto verso et en accepte les conditions.
 J'autorise l'association Katoyiogué à utiliser l'image (photos, vidéos...) de mon enfant ou de moi-même pour sa communication.
 Je souhaite être informé.e des événements de l'association et de ses partenaires (stages de percussion, danse, doum danse, festivals...)

Pour la Danse uniquement :

- Pour les mineurs : prévoir un certificat médical une attestation d'assurance.

- Pour les adultes, nous vous invitons simplement à compléter ce qui suit :

Je, soussigné(e), atteste sur l'honneur être apte à la pratique de la danse africaine.

Total dû Payé le

- 1 chèque à l'inscription par 3 chèques (encaissés le premier jour des mois d'octobre, janvier et avril)
 en espèces à l'inscription

Fait le à
Signature :

Le règlement est à donner à l'inscription, il ne sera conservé qu'en cas de confirmation de l'inscription au premier cours d'essai de septembre.

Katoyiogué - Danse et percussions africaines

72 rue Saint Fiacre - 44 150 Ancenis-Saint-Géréon - 06 82 73 11 20 - katoyiogue.contact@gmail.com - www.katoyiogue.fr

Association de loi 1901 à but non lucratif



